



**4) Monsieur Pierre Brisset**

**11-65754**

**CA 5 avril 2011**

Félicite le maire pour la conférence de presse d'hier sur Turcot et indique que les réponses n'étaient pas à la hauteur des questions adressées. Il indique qu'il a fait parvenir le communiqué du maire au Ministère pour demander des réponses aux questions soulevées. Il félicite les services pour le travail dans ce dossier. Il demande l'autorisation d'utiliser la carte couleur qui se trouve dans la documentation.

*Le maire remercie monsieur Brisset pour ses commentaires et indique qu'il peut utiliser la carte car elle est rendue publique.*

Répondu sur place.

**5) Monsieur Peter King**

**11-65757**

**CA 5 avril 2011**

Indique que les égouts ont été refaits en novembre dernier sur Bourgeois au nord de Wellington et qu'il lui semble qu'il manque deux pouces d'asphalte sur la rue. Sur la question de Turcot, il indique qu'il constate un manque d'énergie et qu'il faut éduquer la population pour pouvoir continuer en force et qu'il faut continuer en grand car ce projet marquera le futur de la ville et aura un impact important pour l'arrondissement. Il demande si le maire serait prêt à demander aux gens à participer à une manifestation.

*Le maire indique, que depuis le dépôt au BAPE, les élus travaillent très fort et rappelle le travail effectué par différents organismes dont Mobilisation Turcot soulignant qu'il faut garder le dossier dans l'actualité. Il indique que les oppositions officielles travaillent à changer le projet et que l'ensemble des élus municipaux travaillent à bonifier le projet. Il mentionne que les ressources de l'arrondissement sont déjà mises à contribution.*

*La conseillère Sophie Thiébaud indique au résidant qu'elle est disponible pour discuter plus amplement de la question de la relance et des actions à venir en lien avec la réfection de Turcot.*

*Sur la question de la rue Bourgeois, monsieur Babak Herischi indique que, possiblement, il n'y a eu que la pose de la couche de fond en raison de la fin de la saison.*

La Direction des travaux publics a communiqué avec le citoyen pour lui indiquer que la couche d'asphalte de surface sur Bourgeois, n'a pas été posée suite aux travaux de l'an dernier puisque celle-ci sera posée cette année après la période de dégel, soit vers le 20 mai 2011.

**6) Madame Francine Vézina**

**11-65759**

**CA 5 avril 2011**

En lien avec le projet Irène inscrit à l'ordre du jour au point 40.13, elle questionne le respect des citoyens déjà en place car on autorise un édifice commercial et résidentiel de 4 à 6 étages.

*Le maire rappelle le cheminement du dossier ainsi que les différentes consultations et bonifications au projet. Il rappelle le processus entourant la demande de participation au registre et demande à la secrétaire d'arrondissement de donner des informations additionnelles sur le cheminement du dossier.*

*La secrétaire d'arrondissement donne des informations additionnelles sur le cheminement du dossier et sur l'avis public annonçant le registre qui sera publié le 14 avril prochain et le registre qui aura lieu le 20 avril de 9 h à 19 h sans interruption. Elle invite les personnes intéressées à la*

*joindre si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires.*

*Le maire rappelle que le projet est conforme au plan d'urbanisme. Il indique que le bruit dans le secteur est l'une des préoccupations qui ont été discutées avec les différents promoteurs qui ont des projets dans le secteur.*

*La conseillère Sophie Thiébaud indique qu'elle a voté contre le projet et qu'elle continuera de le faire car il n'est pas de plein droit et que l'on aurait pu le refuser, qu'elle considère que c'est un beau projet mais qu'il n'apporte rien pour les résidents et qu'en raison de tous les travaux déjà prévus dans la zone visée, ce projet n'aurait pas dû être accepté.*

Répondu sur place.

**7) Madame Geneviève Grenier**

**11-65763**

**CA 5 avril 2011**

Elle questionne la décision du comité de démolition sur le 2247, Wellington et la résolution sur la revitalisation commerciale. Elle indique qu'elle est préoccupée par le changement d'occupation commerciale au rez-de-chaussée et qu'elle voit mal comment le projet de remplacement résidentiel pourra s'intégrer. Sur la question de la revitalisation des artères commerciales, elle soulève la fermeture de la succursale de la SAQ dans Pointe Saint-Charles indiquant qu'il faut travailler pour conserver les commerces existants.

*Le maire indique que la résolution sur les artères commerciales allait dans ce sens et qu'elle a été retirée car il considère que la question doit d'abord être discutée à d'autres niveaux mais que l'on prend bonne note des commentaires et que la résolution pourrait être adoptée à un prochain conseil. Il rappelle qu'il a écrit une lettre à la direction de la SAQ et qu'il attendra la réponse avant de se positionner définitivement. Il rappelle le travail avec les différents comités de revitalisation des artères commerciales et que, présentement, le travail est en marche pour les cafés-terrasses.*

Répondu sur place.

**8) Monsieur Serge Deschamps**

**11-38262**

**CA 1er mars 2011**

Indique qu'il est d'accord avec les propos de madame Alexandroff sur les mezzanines et qu'avec le temps celles-ci vont étouffer le quartier. Il indique que, selon SOS Culture, si la tendance se maintient, pendant les deux ans nécessaires pour faire l'inventaire des maisons anciennes, elles auront disparu car elles auront été achetées par des promoteurs qui les auront démolies. Il indique qu'il a déposé une plainte contre la rénovation du 550, Greene car c'était un bâtiment historique qui ne l'est plus à la suite des rénovations et que la Direction de l'aménagement urbain n'a aucun expert en patrimoine parmi son personnel. Il demande au conseil de constituer un comité d'experts en patrimoine pour analyser les demandes sur les bâtiments anciens.

*Le maire indique que c'est une excellente suggestion qui sera étudiée.*

La demande de constituer un comité d'experts en patrimoine est en analyse.

Rappelle l'importance de la préservation des maisons anciennes du noyau villageois Saint-Augustin et dépose de la documentation à cet effet. Il indique que le Conseil du Patrimoine avait aussi suggéré que l'arrondissement procède à un inventaire.

*Monsieur Normand Proulx, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises précise qu'un inventaire du cadre bâti a été effectué dans le cadre du PIIA.*

*Le maire rappelle que le conseil partage cette préoccupation concernant le patrimoine, que le dossier de la rue Rose-de-Lima avait été difficile à trancher et que l'on doit s'assurer de faire de la sensibilisation auprès des propriétaires et des nouveaux acheteurs de maisons anciennes. Il indique que les membres du conseil prendront connaissance des documents déposés et qu'une communication a déjà été reçue de monsieur Dinu Bumbaru d'Héritage Montréal et qu'il sera convié à une rencontre afin d'étudier la question. Il souhaite que le résidant puisse enrichir la discussion par ses connaissances.*

*La conseillère Sophie Thiébaud indique qu'elle siège à la commission sur la mise en valeur du territoire qui révise la politique de la ville sur le patrimoine et qu'elle verra comment l'expertise et les commentaires du résidant pourraient être mis à contribution.*

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises a transmis une lettre au requérant pour le remercier et pour l'informer du suivi qui a été donné à sa requête.